

La Correspondance de **L'ENSEIGNE**

C'EST LA QUALITÉ DE SES LECTEURS QUI FAIT LA FORCE D'UN JOURNAL

N° 1374 ♦ 17 AVRIL 2017

Procos au travail

Comment changer les choses, et notamment le rapport de forces entre les locataires, que l'on dit largement protégés par la législation, et les bailleurs, que l'on prétend en position de faiblesse ? C'est toi le gros, et moi le petit : mais qui pour de bon est de quel côté ? Reste qu'entre la réforme des obligations (contrats) et notamment sa clause d'imprévision qui met hors de cause la dégringolade de la commercialité d'un site, l'ouverture du dimanche, la refacturation de Vigipirate (qui doit payer ?) et la refacturation des charges – qui peuvent n'être «que» des embellissements et la plate-forme électorale du Conseil national des centres commerciaux (Cncc), la liste est longue des sujets sur lesquels il va falloir se pencher dans les mois qui viennent pour trouver un modus vivendi entre enseignes et propriétaires dans le nid douillet qui s'appelle le mall. C'est dans cet esprit que Procos s'est proposé de constituer des groupes de travail sujet par sujet, avec plannings et objectifs : rédaction de guides pratiques, de clauses de bail, diffusion de bonnes pratiques réflexion sur la réglementation...